



## RTT se transformant en CA

Par **jossworld**, le **15/01/2015** à **16:11**

Bonsoir, je suis nouveau ici et j'ai une question :

Je suis facteur à la Poste et je voulais savoir s'il était vrai que si je prend des congés annuels avant mes 2 jours de RTT, mes RTT se transforment en CA.

Je voulais savoir ce qu'il en était aussi si je prend mes congés annuels et que 2 jours de RTT tombent dans la période de congés ?

Et si les congés débutent après les RTT ?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **15/01/2015** à **16:38**

Bonjour,

Il faudrait se reporter à l'Accord RTT applicable dans l'entreprise pour savoir si des jours RTT peuvent être accolés au congés payés...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...

Par **jossworld**, le **15/01/2015** à **17:03**

D'accord. Merci de votre réponse, je vais voir du côté du syndicat.